

DROITS SUR LES AUTOMOBILES

A l'appel de l'Ordre du jour:

L'hon. sir GEORGE PERLEY (Argenteuil): La semaine dernière, lorsque le premier ministre nous disait quels experts le Gouvernement avait consultés avant de décider la réduction des droits sur les automobiles j'ai demandé si on allait déposer sur le bureau de la Chambre les documents relatifs à cette consultation. Comme on voit à la page 3046 du Hansard, le premier ministre a répondu qu'il laisserait cela à la discrétion du ministre des Finances. Je demande donc au ministre des Finances s'il consentira à déposer lesdits documents sur le bureau de la Chambre.

L'hon. J. A. ROBB (ministre des Finances): Personne ne sait mieux que mon honorable ami, qui lui-même a déjà exercé les fonctions de ministre responsable, que de temps à autre le Gouvernement reçoit des renseignements auxquels il faut nécessairement attribuer un caractère confidentiel. Je trouve cela très bien, car ce serait injuste de divulguer tout ce que nous savons. Nous sommes bien prêts à communiquer à la Chambre tout renseignement qui n'est pas d'un caractère confidentiel. La demande de l'honorable représentant est très juste; elle couvre un domaine très étendu. Si on veut bien me le permettre, je puis faire observer qu'au cours du débat sur le budget on m'a accusé de faire certains changements au tarif pour me conformer aux sentiments du public. Puis-je rappeler à mon très honorable ami (M. Meighen) que ces sentiments n'étaient pas tous du même côté. L'an dernier nous avons eu un débat dans cette Chambre et nous avons pris un vote sur les droits de douane imposés sur les automobiles; et je vois dans le Hansard...

Le très hon. M. MEIGHEN: Est-ce que nous discutons le budget?

L'hon. M. ROBB: Non, mais je réponds à la question qui m'a été posée.

Le très hon. M. MEIGHEN: Ce que le ministre dit ne se rapporte aucunement à la question.

L'hon. M. ROBB: J'ai l'approbation du président. Je remarque, dis-je, que six députés du parti de mon très honorable ami ont voté pour la réduction des droits. Parmi les six se trouvait un honorable député qui est aujourd'hui premier ministre de sa province, le Nouveau-Brunswick. Les autres étaient l'honorable représentant de Kent (N.-B.) (M. Doucet), l'honorable représentant d'York, l'honorable représentant d'Ox-
[Le très hon. Mackenzie King.]

ford-Sud (M. Sutherland), l'honorable représentant de Kingston (M. Ross), et l'honorable représentant de Royal (M. Jones).

M. MACLEAN (York): De quel York le ministre veut-il parler?

Le très hon. M. MEIGHEN: Le règlement permet-il au ministre de prononcer son discours sur le budget en ce moment? On lui a demandé si le Gouvernement voulait bien déposer sur le bureau de la Chambre les opinions des experts et les données qu'il a dit avoir en sa possession.

L'hon. M. ROBB: J'allais dire que je n'ai aucune objection à déposer sur le bureau les renseignements qui peuvent être rendus publics. Je remarque aussi que le whip en chef du parti conservateur (M. Royal), qui n'est pas à son siège en ce moment, parlant à Barrie, aurait dit:

Les manufacturiers protégés n'élèvent pas les prix au niveau de ceux des marchandises étrangères qui payant un droit de douane. Il cita les prix de gros des pneus d'automobiles au Canada et aux Etats-Unis, et le prix de certains pneus était moins élevé au Canada... Il est d'avis que les manufacturiers d'automobiles ont abusé du tarif et il se déclara en faveur de la réduction du tarif sur les automobiles.

Je suis prêt à déposer ces renseignements sur le bureau.

M. ROSS (Kingston): Est-ce que le ministre s'est laissé influencer par mon vote de l'an dernier? Si oui, je lui dirai que c'est son discours d'alors que me fit changer d'opinion.

Le très hon. M. MEIGHEN: Nous devons comprendre, je suppose, que le ministre des Finances nous a maintenant communiqué toutes les données d'experts qu'il a en sa possession.

L'hon. M. ROBB: J'ai déclaré clairement qu'on ne pouvait communiquer les renseignements confidentiels, et les renseignements communiqués au Gouvernement de temps à autre sont considérés comme tels.

Le très hon. M. MEIGHEN: Devons-nous comprendre que tout ce qui n'est pas confidentiel a été communiqué à la Chambre?

M. A. J. DOUCET (Kent) (N.-B.): Je demanderai au ministre des Finances (M. Robb), qui a mentionné mon nom dans son second discours sur le budget...

Quelques VOIX: A l'ordre!

M. DOUCET: ...si lors de la discussion, l'an dernier, la commission du tarif avait été nommée?

Quelques VOIX: A l'ordre!

PATROUILLE AERIENNE DE LA FORET

A l'appel de l'Ordre du jour: